



AIDE À LA MOBILITÉ



16 À 25 ANS

Votre contribution citoyenne
en échange de

300€

pour financer votre permis

**Rendez-vous à la Maison de la Jeunesse et de la Réussite
pour retirer votre dossier d'inscription**

CITÉ DE LA **Jeunesse** **an** **ct** agence nationale
de la cohésion
des territoires

 **Région
Île de France**


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





LES MODALITÉS

La Maison de la Jeunesse et de la Réussite est un guichet unique pour accompagner et conseiller les jeunes dans leurs démarches.

En contrepartie d'une contribution citoyenne dans les services de la Ville, une aide de 300€ sera versée afin de participer au financement de l'examen du permis de conduire.

Le nombre d'heures à réaliser par le demandeur sera défini avec le référent du dispositif.

Toute aide implique l'adhésion du demandeur au sein de la Réserve citoyenne.

Il ne pourra être attribué qu'une aide par an et par demandeur. Le dossier d'inscription est à retirer à la Maison de la Jeunesse et de la Réussite.



Pour les jeunes Carriéroises et Carriérois de 16 à 25 ans



Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB au nom du demandeur
- Photocopie de la pièce d'identité
- Attestation de responsabilité civile

Maison de la Jeunesse et de la Réussite

Rue de la Reine Blanche

01 34 01 21 97

service.jeunesse@carrieres-sous-poissy.fr